

GrandAngoulême

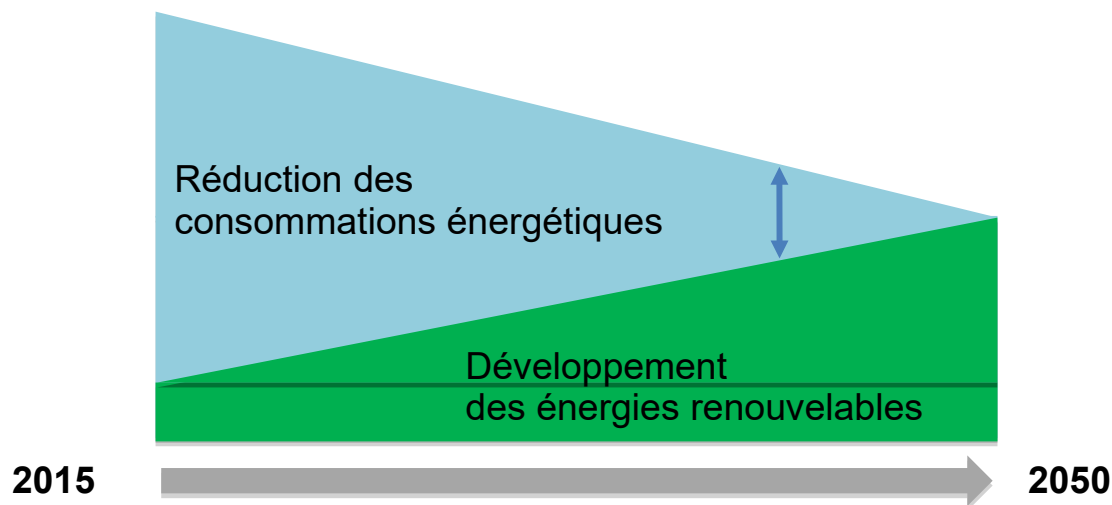
Développement des Energies Renouvelables

Energies citoyennes Chaleur renouvelable

Pôle Départemental des Energies Renouvelables
02/02/2021



Les ambitions d'un territoire à énergie positive



= à l'horizon 2050, couvrir les consommations d'énergie du territoire par la production d'énergies renouvelables

- 90 % de l'énergie consommée sur le territoire est importée
- Facture énergétique du territoire = **3 966€** (par habitant/par an)
- Objectif de réappropriation citoyenne de l'énergie

Opportunités de mandat - lancement 2021 :

- d'un SCoT valant PCAET
- d'un PLUi valant plan de Mobilité



Scénario territoire à énergie positive 2015

En 2030 : **30 %** de couverture des consommations
Production totale → **1328 Gwh** dont :

47 %



35 %



6 %



Tendance depuis 2016 : la production
électrique renouvelable progresse 5x plus
vite que la chaleur

GrandAngoulême, initiateur de la SCIC-SAS Fabri K Watt



Fabri K Watt, énergie citoyenne

Des citoyens créent une société coopérative pour produire de l'énergie renouvelable en exploitant des panneaux solaires de bâtiments publics.

Ce sera la première coopérative citoyenne de production électrique en Charente. Une «force énergie citoyenne», porte le noyau dur d'une quinzaine de Charentais qui portent ce projet de Société coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Fabri K Watt naitra en décembre, une fois réunies les contributions des intéressés.

Le développement et d'exploiter des panneaux solaires photovoltaïques sur des toitures de bâtiments en Charente.

Les revenus liés à la revente de l'énergie seront réinvestis dans de nouveaux projets, des actions de sensibilisation et une rémunération «modeste» des so-

ciétaires sous forme de dividendes. «Le rendement serait l'équivalent de celui d'un livret A», précise Francis Philibert, un des initiateurs du projet.

«écologie de terrain»

Il souligne que Fabri K Watt veut avant tout «proposer un nouveau modèle économique, transparent, éthique, solidaire et ayant une utilité sociale et écologique. C'est de l'écologie de terrain. La coopérative sera gérée par des citoyens en associant des collectivités et acteurs locaux. Toutes les décisions seront prises de façon démocratique.»

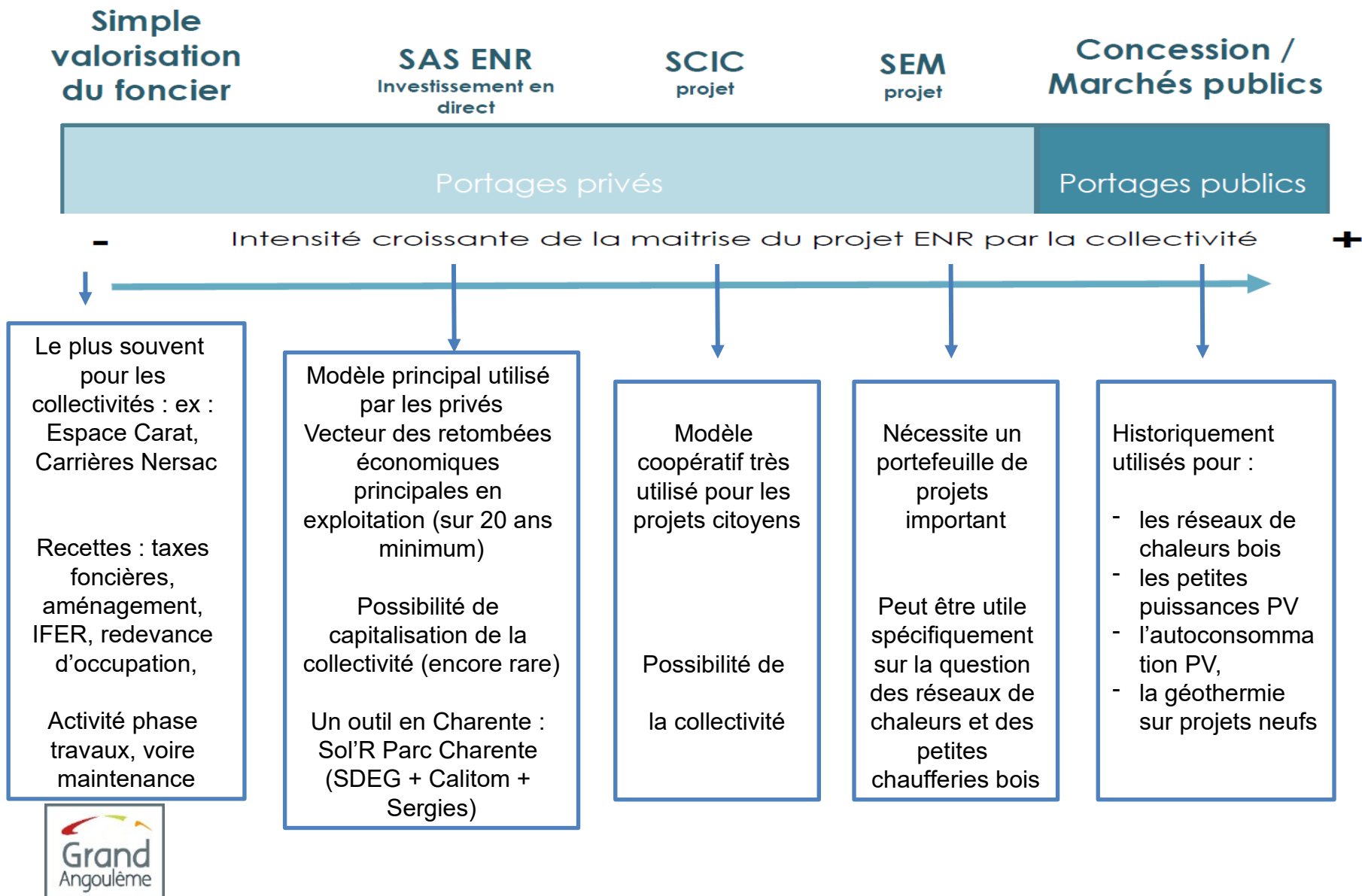
Plusieurs collectivités ont été son-

dées en périphérie d'Angoulême. Des études de faisabilité techniques et financières ont été réalisées pour des salles de sport, des écoles, des ateliers municipaux... «Le potentiel est très important. Pour assurer une rentabilité suffisante, on mise sur des toitures d'une puissance de 36 ou 100 kilowatts correspondant à des surfaces de 200 à 600 m². Nous passerons des conventions avec les collectivités et on se chargera de la coordination du projet, de la maintenance, et à terme du recyclage, détaillent les porteurs du projet.

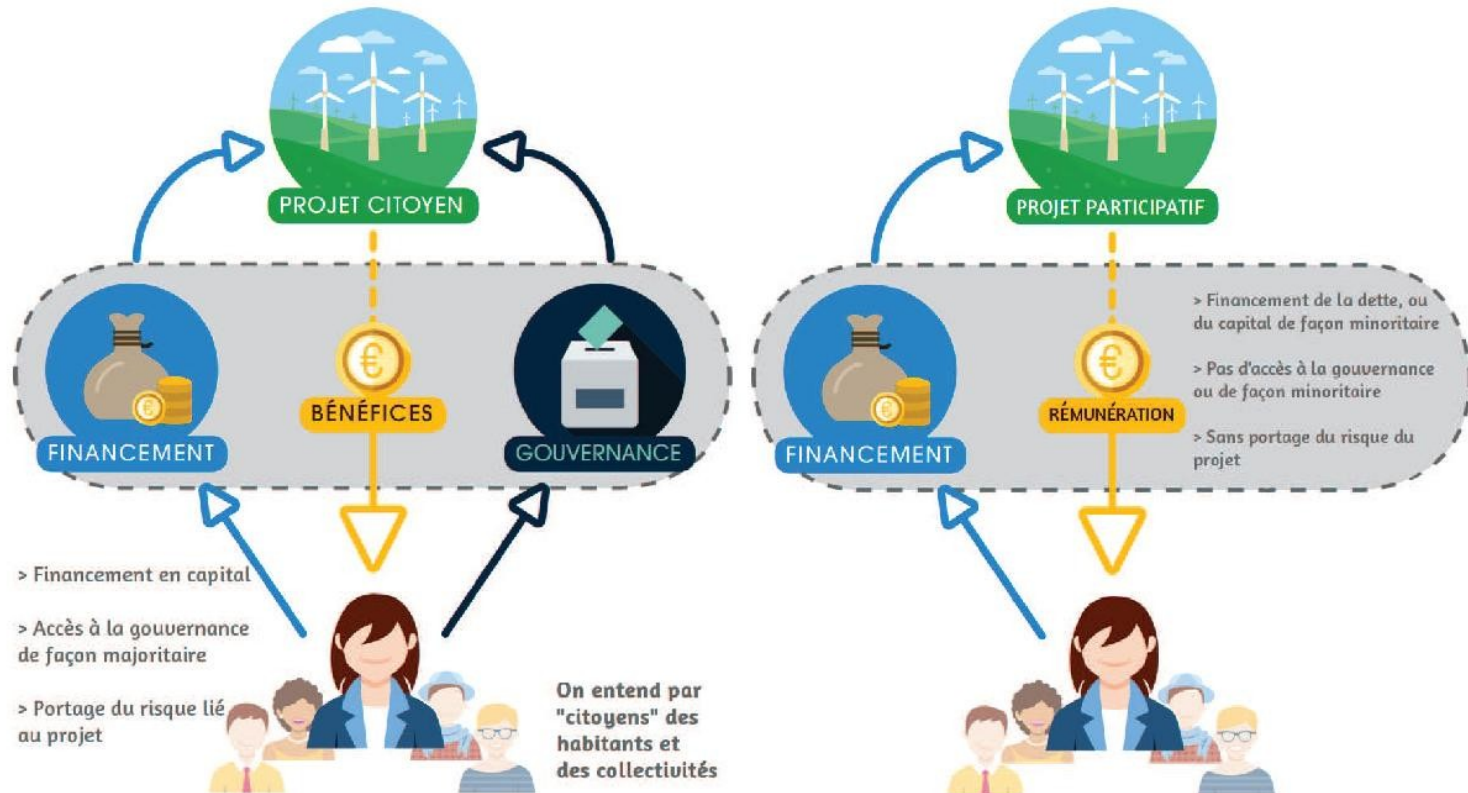
Fabri K Watt va sillonner la Charente à la rencontre de citoyens intéressés. «Il nous faudra être nombreux et unis. On veut réco-



Les modèles économiques des projets d'énergies renouvelables du point de vue de la collectivité



Développement des énergies renouvelables locales et citoyennes



Ex : Eolienne Rilhac Lastours, centrales villageoises photovoltaïque...

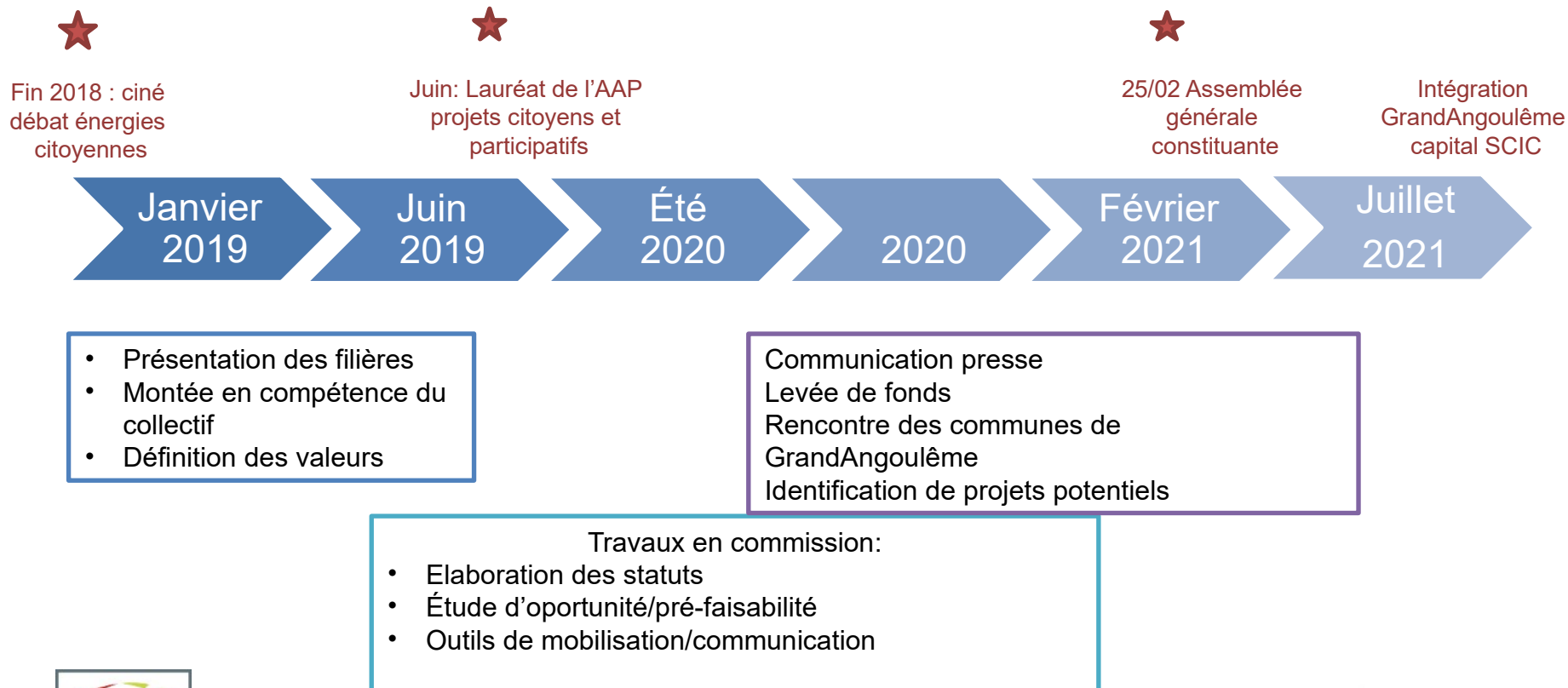
Ex : parking STGA, calitom-ruffec, La Couronne - demosol, Nersac carrières Lafarge

Pour 1 € investi
dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable

2,5 € profitent au territoire
grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement

L'accompagnement de GrandAngoulême à l'émergence de la SCIC-SAS FabriKWatt

➔ 15 000 € (Financé à hauteur de 70% par l'AAP région/ ADEME) pour accompagner la structuration du collectif avec l'association Cirena



Création de la SCIC-SAS Fabri K Watt



La SCIC – SAS Fabri K Watt

Objet social : La société a pour objet :

- ✓ d'installer et d'exploiter des unités de production d'énergies renouvelables ;
- ✓ de créer une dynamique citoyenne, coopérative et partenariale en matière de transition énergétique territoriale ;
- ✓ de mener des projets et actions en matière d'économies, d'efficacité et de maîtrise des énergies ;
- ✓ de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique ;
- ✓ de soutenir tout organisme et/ou groupes citoyens qui poursuivraient les mêmes objectifs
- ✓ de maintenir une veille économique, technique et juridique sur l'opportunité de développer l'autoconsommation collective ;
- ✓ de sensibiliser et de mener des actions d'éducation populaire

Périmètre des projets : Le département de la Charente

Levée de fonds citoyenne : 40 k€ à ce jour

Participation GrandAngoulême fin 1^{er} semestre



Les valeurs

(charte d'énergie partagée)



SON ANCRAGE LOCAL

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire qui garantissent les retombées locales.



SON EXIGENCE ÉCOLOGIQUE

Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.



SA GOUVERNANCE OUVERTE

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



SA DÉMARCHÉ NON SPÉCULATIVE

La rémunération du capital est limitée. Les bénéfices réalisés sont réinvestis en partie dans de nouveaux projets et dans des actions de sensibilisation.

1 personne = une voix

Assemblée Générale constituante : Le 25 février 2021

Des projets pour 2021 ...

Filière préférentielle de démarrage de la société : toiture photovoltaïque avec tarif d'achat

Vers un partenariat Fabri K Watt – commune de Ruelle sur Touvre

☐ **Ruelle - Gymnase Colette Besson** (surface exploitable 971 m²)

Etude de pré-faisabilité du CRER plutôt favorable sur une puissance d'environ 100 kwc

Investissement autour de 160 000 €



GrandAngoulême et le développement de la chaleur renouvelable

**Vers une compétence création et exploitation
de réseaux de chaleur ?**

Contexte local

➤ Des réseaux existants et quelques grosses chaufferies

- **Réseaux de chaleur de bailleurs sociaux** (technique ou avec clients raccordés)
 - Ma Campagne
 - Basseau
 - Sillac Grande Garenne
 - Bel Air Grand Font
 - Champ de Manœuvre (cogénération)
- **Chaufferies biomasse bâtiments publics réalisés ou en projet** (écoles, serres municipales, collèges, lycées, complexe nautique/patinoire) et petits réseaux (Mouthiers, Sers)

Des chaufferies parfois à proximité

➤ Potentiel de développement dans zones a forte densité

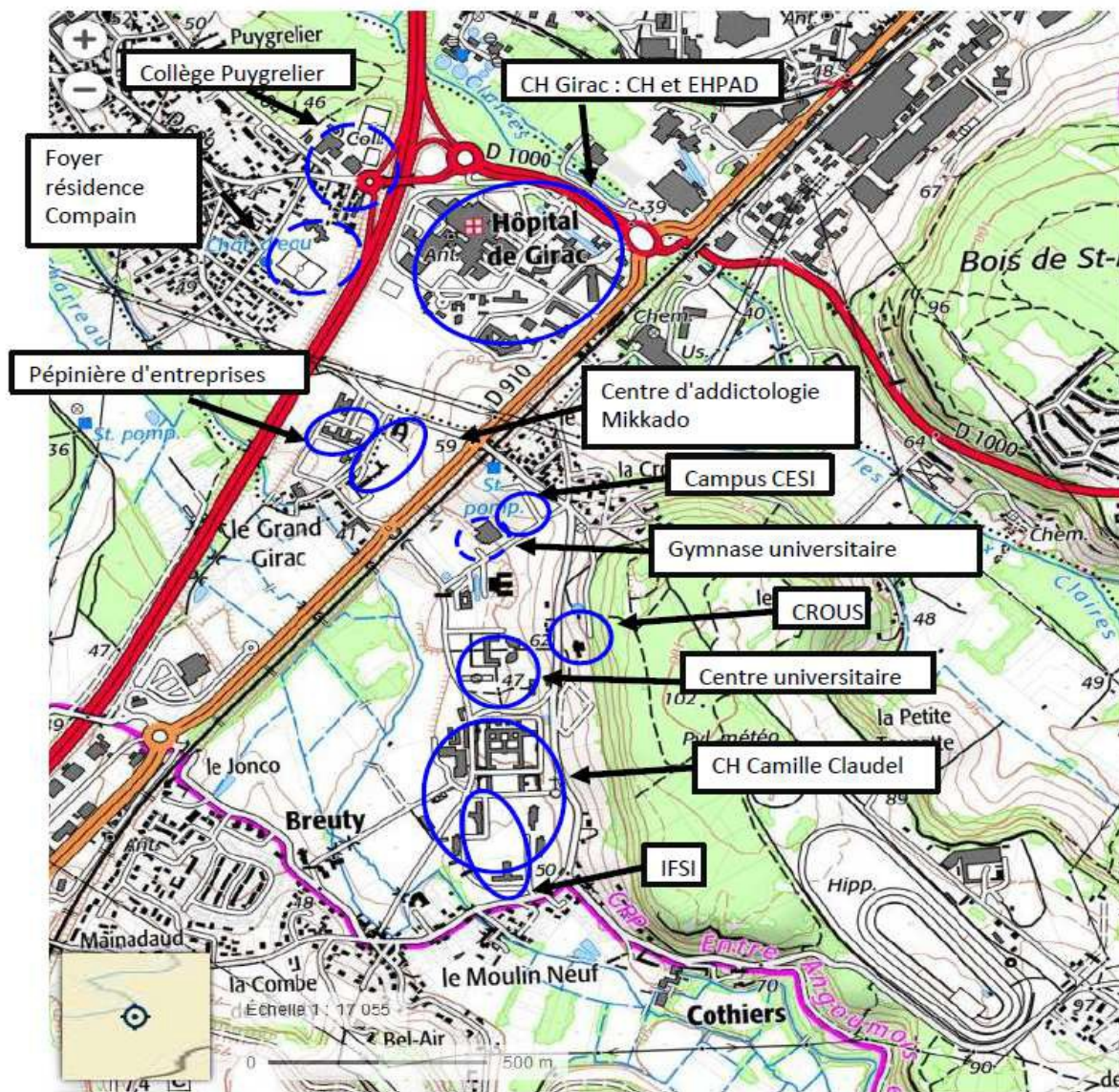
- Etude RC biomasse par le CRER autour de l'hôpital (fin 2019)
- Etude RC biomasse en cours (AMI Quartier E+) Bel Air Grand Font / Plateau Angoulême (2021)



**Prise de compétence par l'agglomération
« création et exploitation des réseaux de chaleur » ?**

Des possibilités le secteur des hôpitaux

Besoins : 20 Gwh



Des possibilités le secteur Bel Air Grand Font – Plateau d'Angoulême



R1	Lycée Marguerite de Valois
LGF	Résidences quartier de la Grand Font
S11	Maison d'Arrêt
S35	Cité Administrative
S32	Cités Bel Air 1&2
S15	Résidence l'été
S21	La Poste
S40	Résidence Marguerite d'Angoulême
S39	Résidence du Champ de Mars
O3	Immeuble de la Gare
S27	Résidence la Madeleine

Besoins : 16 à 19 Gwh, prise en compte du décret tertiaire dans l'équilibre économique

➤ Contraintes point de vue réseau

- Equilibre économique précaire
- Prise en compte du Décret Tertiaire

➤ Opportunités

- Volonté des gros consommateurs : Région, Centre Hospitalier d'Angoulême, Département de la Charente

➤ Suite à donner

- Présentations des études au premier semestre et étude politique de prise de compétences
- Intégration au futur C.R.T.E. ?
- Si prise de compétence, périmètre à définir (secteur de projet ou territoire intégral, schéma directeur territorial réseaux de chaleur global en suivant)

Merci



Boris LE JOLLY

Directeur Développement Durable

Direction de l'Attractivité, de l'Economie et de l'Emploi

GrandAngoulême

25 bd Besson Bey – 16000 Angoulême

Tél : 05.45.38.57.73 Poste 39.6

www.grandangouleme.fr

